



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
26 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025

25-28 août, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Libéria
(2026-2030)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	5
III. Administration du programme et gestion des risques	10
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	11
Annexe	
A. Cadre de résultats et d'allocation des ressources	12



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Le Libéria a fait des progrès considérables en matière de paix et de démocratie, qui ont mené aux élections de 2023 : les premières élections organisées dans le pays depuis le retrait de la Mission des Nations Unies au Libéria en 2018. Dans un contexte marqué par des coups d'État en Afrique de l'Ouest depuis 2020, cette troisième transition pacifique démontre la capacité du pays à maintenir la stabilité dans un climat régional incertain¹. Malgré les améliorations de son indice de développement humain, qui est passé de 0,435 à 0,487 entre 2000 et 2024, il reste au bas du classement des pays du monde, étant classé 177^e sur 189².

2. Le Libéria a progressé sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable. La mortalité maternelle a diminué grâce à l'amélioration des soins de santé, et le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, en particulier chez les filles, a connu une hausse. La multiplication des zones protégées témoigne des progrès accomplis dans les efforts de protection de l'environnement, et les initiatives en matière d'énergies renouvelables contribuent à placer le pays sur une trajectoire plus verte. Cependant, seuls 20 % des cibles sont en voie de réalisation³.

3. La croissance économique du pays a redémarré après la COVID-19, mais reste vulnérable aux chocs⁴. Sa forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base, son modèle de croissance basé sur le secteur extractif et sa dépendance à l'égard des concessions accordées à des entités étrangères pour l'exploitation du caoutchouc, du minerai de fer et de l'huile de palme sont un frein à la création de valeur ajoutée au niveau local, à la création d'emplois⁵ et à la croissance inclusive. En 2023, l'économie, tirée par les secteurs minier et agricole, a connu une croissance de 4,5 %, contre 4,8 % en 2022⁶.

4. La pauvreté a augmenté depuis l'épidémie d'Ebola en 2014 : 52,3 % des personnes vivent dans une pauvreté multidimensionnelle⁷ et 25 % d'entre elles font face à des niveaux de privation sévères. Parmi les personnes considérées comme non pauvres, 23 % sont susceptibles de basculer dans la pauvreté. Les emplois vulnérables représentent 80 % de l'ensemble des emplois⁸. La majorité de la population active (79 %) a moins de 35 ans ; les deux tiers ont moins de 25 ans⁹. Les jeunes de plus de 25 ans n'ont suivi en moyenne que 4,8 années de scolarité¹⁰. D'après les estimations, 2,2 % de la population vit avec un handicap. Le mauvais classement du Libéria dans l'indice d'inégalité de genre (164 sur 191)¹¹, le fait que les femmes sont sous-représentées

¹ Mission d'observation des élections de 2023 au Libéria.

² Rapport sur le développement humain 2024.

³ Les cibles en voie de réalisation se rapportent à quatre objectifs de développement durable (n^{os} 3, 4, 5, 13 et 17) sur les 11 que le Libéria a jugés prioritaires.

⁴ Banque mondiale (2023), « Economic Outlook ».

⁵ Gouvernement libérien, « Household Income and Expenditure Survey » (2016) et données de la Banque mondiale (2022).

⁶ Groupe de la Banque africaine de développement, Perspectives économiques au Libéria en 2024.

⁷ 46,5 % des ménages dirigés par un homme sont en situation de pauvreté multidimensionnelle, contre 42,3 % des ménages dirigés par une femme.

⁸ Données de la Banque mondiale (2022).

⁹ Institut libérien de statistique et d'information géographique, 2022.

¹⁰ Rapport de l'ONU intitulé « Liberia Youth Report 2023 », 45,7 % des filles ont fait des études supérieures.

¹¹ PNUD (2022), Rapport sur le développement humain, indice d'inégalité de genre.

dans la vie politique (11 %) ¹² et les effets persistants des violences sexuelles ¹³ commises pendant la guerre continuent de freiner le progrès.

5. Sur 177 pays, le Libéria est classé 174^e en matière de vulnérabilité climatique et 165^e en matière de capacité de réaction ¹⁴. Les changements climatiques devraient accroître la fréquence et la gravité des catastrophes, notamment les chaleurs extrêmes, les précipitations irrégulières et les vagues de chaleur prolongées. Certes les secteurs de la sylviculture et de la pêche représentaient ¹⁵ plus de 35 % du PIB en 2021 ¹⁶ et ont un potentiel de croissance, mais leur productivité reste faible, ce qui contribue à la persistance de l'insécurité alimentaire ¹⁷.

6. La note du Libéria à l'Indice de perception de la corruption a baissé, passant de 32 en 2018 à 25 en 2023, puis est légèrement remontée à 27 en 2024. Dans la plupart des comtés, il y a moins de satisfaction chez les populations, des baisses de quatre points ayant été enregistrées entre 2018 et 2021, ce qui indique qu'environ 40 % de la population perçoivent une détérioration des conditions de vie. Six comtés côtiers, à savoir Grand Bassa, River Cess, Margibi, Grand Cape Mount, Grand Kru et Sinoe, ont fait état d'une forte insatisfaction (entre 2,7 et 3,6) en ce qui concerne la gouvernance et les relations entre les groupes fragiles ¹⁸. La faiblesse des capacités institutionnelles et administratives, à laquelle s'ajoute une mobilisation limitée des recettes nationales ¹⁹, a entraîné des lacunes sérieuses en matière d'infrastructures, notamment dans les domaines des routes, de l'électricité, des transports, de l'éducation et des services de santé. Environ 33 % de la population ont accès à l'électricité, les zones rurales ayant un taux de couverture plus faible ²⁰. Seuls 2 % de la population ont accès à des combustibles et des technologies de cuisson propres ²¹.

7. Le programme du Gouvernement libérien intitulé « Government ARREST Agenda for Inclusive Development (2025-2029) », ancré dans le plan du pays appelé « National Vision 2030 », est aligné sur les objectifs de développement durable, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Vision 2050 de la CEDEAO et le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. L'objectif principal du programme est de faire du Libéria un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui garantit la justice, la durabilité et l'égalité des chances pour tous, tout en mettant en place une économie à faibles émissions de carbone et en réduisant les inégalités de revenus.

8. L'évaluation indépendante du programme de pays a montré que le PNUD avait fait preuve d'agilité dans l'exécution du programme de pays précédent, malgré la stagnation économique et les chocs extérieurs. Le PNUD a joué un rôle de premier plan dans le renforcement des institutions publiques, la lutte contre la corruption et les inégalités, le renforcement de l'application du principe de responsabilité et de la décentralisation, et la lutte contre les facteurs de conflit dont l'objectif est de promouvoir la paix. L'appui qu'il a apporté durant les élections et le rôle moteur qu'il a joué dans le cadre du plan de réponse socioéconomique à la COVID-19 ont été des

¹² PNUD (2022), « Towards a More Equally Equal Liberia ».

¹³ Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale.

¹⁴ Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2026-2030, analyse commune de pays 2024.

¹⁵ Gouvernement libérien, (2018), « Pro-poor Agenda for Prosperity and Development ».

¹⁶ Données de la Banque mondiale (2022).

¹⁷ FMI 2021, « Liberia Poverty Reduction and Growth Strategy ».

¹⁸ SCORE Liberia 2024.

¹⁹ Banque mondiale (2021), « Finding Fiscal Space ».

²⁰ Fiche d'information sur l'énergie au Libéria | Groupe de la Banque africaine de développement.

²¹ Ibid.

étapes clés. Les évaluations ont montré le leadership du PNUD dans les initiatives portant sur le lien entre l'environnement et la croissance économique.

9. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation, ce programme applique la pensée systémique et prospective, privilégie la consolidation et adopte une approche par portefeuille. Tout en se fixant des objectifs réalistes, le programme explore des sources novatrices de financement compte tenu du caractère évolutif de la dynamique de l'aide. Le suivi et l'évaluation des résultats désagrégés seront améliorés. À la suite des conclusions de l'évaluation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le programme intensifiera la collaboration sur les droits et la violence fondée sur le genre et renforcera la préparation des interventions d'urgence et les initiatives conjointes.

10. Dans le cadre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2026-2030, le PNUD appliquera une approche systémique et intégrée pour favoriser la transformation de l'ensemble de la société libérienne, une approche qui repose sur une théorie du changement tenant compte des problèmes interdépendants actuels. En tant que partenaire de confiance et leader d'opinion, le PNUD mettra à profit ses solutions types et ses leviers pour obtenir des résultats à fort impact et évolutifs, alignés sur les priorités du pays et les réalisations du Plan-cadre de coopération.

11. Le PNUD apportera les contributions suivantes : a) élaborer des solutions novatrices qui produisent des effets multiplicateurs en influant sur les politiques en amont et en favorisant des initiatives locales ; b) promouvoir une approche à l'échelle de l'ensemble des pouvoirs publics au moyen d'un plaidoyer pour une budgétisation en faveur des pauvres et d'une réforme institutionnelle ; c) tirer le meilleur parti des synergies entre les secteurs grâce à une programmation intégrée à plusieurs niveaux ; d) appliquer le principe visant à ne laisser personne de côté grâce à un développement global et piloté par la collectivité ; e) investir dans les efforts visant à assurer une plus grande égalité entre les femmes et les hommes et à donner davantage de moyens aux femmes, ce qui constitue un moteur de progrès durable ; f) tirer parti des partenariats avec le secteur privé, notamment en apportant son concours au cadre de financement national intégré ; g) servir de trait d'union dans le système des Nations Unies et au-delà pour favoriser la collaboration intersectorielle ; h) faciliter la participation du Libéria aux réseaux régionaux et mondiaux, en particulier dans le monde du Sud. Grâce à ces efforts, le PNUD jouera un rôle clé dans le développement porteur de transformations et centré sur la population durant la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération.

12. Le PNUD codirigera deux des trois domaines d'action du Plan-cadre de coopération, à savoir : la gouvernance et le lien entre la transformation économique ; la protection de l'environnement. En tant que coprésident des groupes de travail thématiques sur les changements climatiques, l'efficacité énergétique, la réduction des risques de catastrophe et les contributions déterminées au niveau national, le PNUD coordonnera les contributions des entités des Nations Unies visant à renforcer la résilience et à favoriser une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone. Il dirigera la collaboration interinstitutions avec les partenaires des Nations Unies et la société civile pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et promouvoir la cohésion sociale, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, il encouragera le recours aux produits de base verts et protégera les forêts, contribuant ainsi à la durabilité des moyens de subsistance et à la protection de l'environnement.

13. Le PNUD jouera le rôle de chef de file technique pour le Partenariat des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées, en aidant à la mise en place de politiques et de services adaptés. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies

pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), il dirigera l'initiative visant à élargir l'accès à la justice et à mettre en œuvre le Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique. Le programme des Volontaires des Nations Unies sera associé à tous les domaines d'action.

14. Les groupes cibles du programme sont notamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, ce qui cadre bien avec les avantages comparatifs du PNUD. Le programme mettra l'accent sur les zones où la pauvreté, les inégalités, le chômage et la vulnérabilité aux changements climatiques se croisent. Les taux de pauvreté les plus élevés sont observés dans les comtés de River Cess (76,9 %), Gbarpolu (72,0 %), Grand Bassa (67,9 %), Grand Kru (63,9 %), Bong (63,0 %), Lofa (62,9 %), Grand Cape Mount (62 %) et Sinoe (62,2 %), qui ont tous un taux supérieur à la moyenne nationale (45 %). De nombreuses populations de ces comtés vivent dans des forêts reculées dont la conservation est une grande priorité et qui ont été fortement touchées par la crise civile, l'Ebola et la COVID-19. L'appui du programme peut éventuellement s'étendre à d'autres zones lorsque le maintien d'une présence est important d'un point de vue socioéconomique, culturel ou politique et qu'il s'inscrit dans le droit fil du Plan-cadre de coopération, sous réserve de la disponibilité des ressources et dans la mesure où les partenariats le permettent.

II. Priorités du programme et partenariats

15. S'appuyant sur les consultations relatives au descriptif de programme de pays (2026-2030) du PNUD et les consultations à l'échelle du système au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2026-2030) et sur la collaboration avec le Gouvernement, le secteur privé, la société civile (en particulier les jeunes, les organisations de femmes et les personnes handicapées) et les groupes de volontaires, le programme est en phase avec les cadres stratégiques nationaux (programme ARREST), régionaux et mondiaux et tient compte des possibilités et des problèmes émergents.

16. La théorie du changement du programme définit une voie stratégique permettant de parvenir à un développement durable, résilient et axé sur l'être humain au Libéria à l'horizon 2030. Elle prend en compte les problèmes structurels, notamment les conflits et l'instabilité, la vulnérabilité environnementale, les disparités entre les femmes et les hommes, l'insuffisance des moyens du secteur public et la forte dépendance à l'égard de l'aide extérieure. Elle contribue à trois réalisations interdépendantes : 1) le développement du capital humain grâce à un meilleur accès à des services de qualité et abordables ; 2) le renforcement de la gouvernance, de la paix et de la cohésion sociale grâce à des institutions participatives et responsables ; 3) une transformation économique durable soutenue par l'innovation numérique et la résilience face aux changements climatiques. Ces réalisations sont soutenues par des produits visant à renforcer les capacités institutionnelles, à promouvoir des approches fondées sur les droits et tenant compte des questions de genre et à améliorer la prestation de services aux niveaux national et infranational. Parmi les stratégies transversales, on peut citer l'exploitation des données et des solutions numériques, l'intensification de la coopération Sud-Sud et la mobilisation de nouveaux modes de financement. La théorie du changement repose sur l'engagement à établir des partenariats, notamment avec les institutions publiques, la société civile, le secteur privé et les acteurs du développement, afin de s'assurer que les populations les plus vulnérables du Libéria, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, bénéficient du programme et sont dotées de plus de moyens d'action.

Réalisation 1 : développement du capital humain

17. Par l'intermédiaire du cadre de financement national intégré, une initiative phare du PNUD, un soutien sera apporté au Ministère des finances et de la planification du développement, à l'Autorité fiscale du Libéria et à des partenaires tels que la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds monétaire international (FMI). Cette initiative fournira les outils, la technologie et l'expertise nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de financement ambitieuses qui associent diverses ressources à des réformes politiques et institutionnelles judicieuses, permettant au Libéria d'investir dans des domaines prioritaires tels que la nature, l'alphabétisation, les soins de santé et l'assainissement, aux niveaux national et infranational.

18. Le PNUD collaborera avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'UNICEF et ONU-Femmes, ainsi qu'avec les partenaires de développement, notamment la Banque mondiale, la BAD, le FMI et l'Union européenne, afin de renforcer la capacité des organismes nationaux de production de données, comme l'Institut libérien de statistique et d'information géographique, le Ministère des finances et de la planification du développement et les ministères de tutelle des secteurs concernés. Ces efforts visent à renforcer le système statistique national et à réduire les lacunes sérieuses en matière de données, grâce à des enquêtes telles que l'indice de pauvreté multidimensionnelle, l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages et l'enquête démographique et sanitaire, en ventilant les données par âge, sexe, emplacement géographique (national, infranational, rural et urbain) et caractéristiques, y compris le handicap.

19. Le PNUD aidera à la mise en œuvre du plan d'action national pour l'inscription systématique des citoyens et des étrangers dans le système national d'identification biométrique et continuera à apporter son concours à la mise en place d'un système intégré d'enregistrement des faits d'état civil conforme au cadre des Nations Unies relatif à l'identité juridique. Il collaborera avec ses partenaires, sans oublier la participation active de toutes les composantes de l'État et de la société civile, pour renforcer la coordination et le contrôle et pour élaborer un cadre juridique et politique harmonisé assorti d'une architecture de mise en œuvre. Ces efforts viseront en priorité à étendre les services d'enregistrement des faits d'état civil aux zones rurales.

20. Le PNUD reconnaît la complexité de la lutte contre les disparités entre les femmes et les hommes et contre la violence à l'égard des femmes et des filles au Libéria. Lors du cycle précédent, il a collaboré avec ONU-Femmes, l'UNICEF, le FNUAP et le Gouvernement libérien pour mettre en place le dispositif d'application du principe de responsabilité en matière de violence fondée sur le genre. Il intensifiera les efforts qu'il déploie pour aider le Gouvernement et la société civile à mettre en œuvre ce dispositif, qui fournit des outils permettant de mesurer les progrès et d'améliorer l'efficacité des programmes et la prestation de services. Il se coordonnera avec les partenaires des Nations Unies pour rendre opérationnel un mécanisme de collecte de données et de suivi des disparités entre les femmes et les hommes, de l'avancement des femmes, de la violence à l'égard de celles-ci et des filles, et des pratiques préjudiciables aux niveaux national, infranational et local au Libéria.

21. Le programme de développement humain du Libéria s'attache en priorité aux jeunes et vise à libérer leur potentiel en améliorant leur éducation, leurs compétences et leur santé, ce qui leur permettra de tirer le pays vers le progrès. Afin de s'assurer que personne n'est laissé de côté dans l'économie numérique, le PNUD s'associera à des institutions gouvernementales, au secteur privé et à d'autres entités des Nations Unies, ainsi qu'à l'Université du Libéria, pour lancer des programmes d'études sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'évolution des technologies numériques. En s'appuyant sur le programme « University Innovation Pod », le PNUD investira

dans le renforcement des capacités des enseignants et des étudiants en matière d'habileté numérique, de compétences en technologies de l'information et de la communication et d'apprentissage en ligne, l'objectif étant de préparer les jeunes à prospérer dans l'économie numérique.

Réalisation 2 : gouvernance démocratique

22. L'un des objectifs de ce programme est de faciliter la mise en place de systèmes de gouvernance souples, responsables et tournés vers l'avenir, qui permettent la conception et la mise en œuvre conjointes de solutions visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. En collaboration avec les ministères, les organismes et les commissions, le PNUD s'appuiera sur les systèmes de gestion de la performance et de conformité ainsi que sur les mécanismes de collecte des observations des citoyens pour engager la population dans une démarche de responsabilité mutuelle et de renforcement de la confiance, en intégrant des mesures de lutte contre la corruption dans la gestion des finances publiques et la prestation de services.

23. Le PNUD intensifiera les efforts en cours pour mobiliser davantage le public et renforcer les systèmes d'administration publique et les fonctions gouvernementales essentielles. Après la promulgation de la loi sur l'administration locale (2025), il renforcera son soutien aux mécanismes de gouvernance locale afin de créer des possibilités pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, d'améliorer la fourniture des services de base, de promouvoir le dialogue public et de favoriser la sécurité des populations locales et la consolidation de la paix. Il renforcera les initiatives visant à accroître le rôle de la société civile. Les organes électoraux continueront à bénéficier d'un soutien technique, l'objectif étant de renforcer la confiance publique et de développer les capacités nécessaires à la tenue d'élections pacifiques et crédibles. Le PNUD encouragera la participation des femmes à la vie politique et collaborera avec des partenaires pour renforcer les institutions législatives afin qu'elles puissent élaborer des lois de manière responsable et participative et assumer leurs fonctions de contrôle et de représentation.

24. Le PNUD élargira ses activités relatives à l'accès à la justice, à l'état de droit, aux droits humains et à la justice transitionnelle, en collaboration avec ses interlocuteurs gouvernementaux et les entités des Nations Unies partenaires, afin de promouvoir le respect des obligations en matière de droits humains ratifiées au niveau national. Les plateformes numériques bénéficieront d'un appui devant permettre d'améliorer l'accès à la justice. Les initiatives menées viseront à élargir l'espace civique et à accroître la participation des jeunes et des femmes à la vie politique et publique. Le PNUD poursuivra ses investissements dans la prévention des conflits, en collaboration avec le Ministère des collectivités locales, les collectivités territoriales et les organisations locales, afin de renforcer le dialogue, la cohésion sociale et la consolidation de la paix, de lutter contre les discours de haine et la désinformation et de répondre aux besoins en matière de santé mentale.

25. La promotion du leadership et de la participation des femmes reste une priorité. Le PNUD aidera à la prise de mesures d'action positive, renforcera les capacités institutionnelles et intensifiera la coopération avec la société civile en ce qui concerne la suppression des obstacles structurels. Ces efforts favoriseront la participation des femmes à la prise de décision dans des domaines tels que la gestion des terres et des ressources naturelles. Cette démarche sera entreprise en collaboration avec le Ministère du genre et de la protection sociale, le pouvoir législatif, les partis politiques, les entités des Nations Unies partenaires et les organisations dirigées par des femmes.

26. En partenariat avec le Ministère de l'information, la BAD, la Banque mondiale et les fournisseurs de services de télécommunications, le PNUD contribuera à la numérisation des services publics afin d'en améliorer l'efficacité, la portée et la transparence. Il s'agira notamment de rendre opérationnel le portail « E-Liberia », de permettre aux citoyens de demander des services en ligne et de numériser certains services de traitement administratif. Le PNUD modernisera les centres de services des comtés afin d'élargir l'accès à l'information et aux services. Ces installations permettront aux citoyens de déposer des documents, de suivre leurs demandes et de recevoir des notifications, tout en limitant les possibilités de corruption. La numérisation ouvrira de nouveaux canaux de participation des citoyens et favorisera l'application du principe de responsabilité et les retours d'information, renforçant ainsi la confiance publique.

Réalisation 3 : Économie et environnement

27. Le PNUD apportera son concours à la conception et au déploiement de solutions numériques qui contribuent à la transformation économique et augmentent les possibilités de revenus et de moyens de subsistance, en particulier pour les femmes et les jeunes. Il s'agira notamment de promouvoir des cadres politiques, juridiques et réglementaires souples et adaptés qui favorisent l'innovation dans les domaines de la finance numérique, du commerce électronique et du développement des chaînes de valeur. En élargissant l'accès des populations mal desservies aux technologies numériques, le PNUD favorisera une plus grande participation aux marchés émergents et améliorera la sécurité économique.

28. Le PNUD s'efforcera de mettre au point des solutions axées sur le marché et sur les écosystèmes, qui ouvrent la voie à l'entrepreneuriat. Il contribuera à la conception de systèmes de garantie de crédit, à des études de faisabilité pour l'ouverture d'une banque agricole et à des initiatives visant à réfléchir à la possibilité de créer un marché des capitaux, tout en contribuant à la modernisation des systèmes de paiement électronique.

29. Le PNUD collaborera avec l'Agence de protection de l'environnement, les ministères et les banques multilatérales de développement pour mobiliser des financements publics et privés, y compris des fonds verticaux, en faveur d'une gestion durable des forêts qui profite à la fois aux populations et à la biodiversité. Il mènera des initiatives supplémentaires portant sur le manque d'eau, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience aux catastrophes, en veillant à ce que les ressources naturelles soient régies par un cadre qui favorise l'utilisation durable, la conservation, l'accès et le partage équitable des avantages. Pour réduire le déficit énergétique, il aidera ses partenaires à passer aux énergies renouvelables en facilitant la diffusion de technologies propres, en encourageant les innovations axées sur le marché et en débloquent de nouveaux mécanismes de financement.

30. Le PNUD apportera son concours à l'examen et à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national du Libéria, définies dans le cadre de l'Accord de Paris, en se servant des cadres de coordination à l'échelle du Gouvernement. Il s'agira notamment de renforcer les mécanismes de collecte et d'analyse des données, de fournir des données désagrégées, de promouvoir les réductions d'émissions de carbone et de mettre en place des mécanismes de suivi des progrès. Le PNUD facilitera la mise en place de systèmes institutionnels chargés de gérer les risques et les chocs multidimensionnels, aidera à l'élaboration de stratégies de développement et de plans sectoriels tenant compte des risques, et apportera une assistance technique visant à renforcer les capacités d'alerte rapide et de préparation permettant de faire face aux conflits, aux catastrophes, aux pandémies et à d'autres risques nouveaux.

Approche par portefeuille

31. Pour renforcer la cohérence et l'effet des actions menées dans le cadre du programme, le PNUD adoptera une approche par portefeuille commune à toutes les réalisations du programme de pays. Cette approche permet de consolider les stratégies, de supprimer les cloisonnements et d'apporter des solutions adaptatives et intégrées aux problèmes complexes auxquels le Libéria se heurte en matière de développement. Chaque portefeuille regroupe des interventions interdépendantes, en tirant parti des synergies entre les domaines thématiques et en faisant converger les efforts de mise en œuvre vers la réalisation d'objectifs communs. L'approche par portefeuille facilite une mobilisation souple des ressources, rend les partenariats plus solides, en particulier la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et favorise la capacité de s'adapter aux nouveaux besoins.

32. Portefeuille 1 – Transformation numérique et avancement des jeunes : le PNUD donnera la priorité à la transformation numérique en tant que catalyseur du développement durable, en mettant délibérément l'accent sur les innovations portées par les jeunes et celles axées sur ces derniers. Il investira, conformément à la stratégie numérique du pays et à la Stratégie numérique du PNUD pour la période 2022-2025, dans les infrastructures publiques numériques, le développement de compétences numériques accessibles et les plateformes qui favorisent la participation citoyenne et l'entrepreneuriat. Des partenariats stratégiques seront mis en place afin d'élargir l'accès aux technologies, en particulier dans les collectivités mal desservies, ce qui permettra aux jeunes de devenir des agents actifs du changement en matière de gouvernance, de prestation de services et de développement économique. En apportant un soutien ciblé aux centres d'innovation consacrés aux jeunes, aux start-ups numériques et aux initiatives de gouvernance électronique, le programme contribuera à réduire la fracture numérique.

33. Portefeuille 2 – Solutions locales : le PNUD renforcera ses investissements dans les solutions locales participatives et résilientes, en plaçant les femmes et les filles au centre des efforts de développement local. En collaboration avec la société civile et les structures traditionnelles, le programme transposera à une plus grande échelle les initiatives qui favorisent la cohésion sociale, promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes et renforcent la résilience des populations face aux chocs. Il s'agit notamment de soutenir les entreprises dirigées par des femmes, les initiatives locales d'adaptation aux changements climatiques et les modèles de gouvernance locale qui favorisent l'expression et l'action. En appliquant des approches intersectionnelles et en encourageant les innovations locales, le programme s'attaquera aux disparités et soutiendra les populations mal desservies dans les zones rurales et périurbaines touchées par des vulnérabilités multidimensionnelles.

34. Portefeuille 3 – Renforcement des systèmes et cohérence des politiques : pour permettre une transformation à long terme, le PNUD contribuera au renforcement des cadres politiques intégrés, à la réforme législative et au renforcement des capacités institutionnelles. En partenariat avec le Gouvernement, les partenaires de développement et les acteurs régionaux, le programme contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques cohérentes qui favorisent une gouvernance à l'écoute, la diversification économique et la sécurité humaine. Une attention particulière sera accordée au respect de l'état de droit, au renforcement des systèmes de données et des dispositifs d'application du principe de responsabilité, et à l'alignement des cadres nationaux sur les engagements internationaux tels que les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Cette approche renforcera la résilience des institutions et favorisera la cohérence des politiques.

III. Administration du programme et gestion des risques

35. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

36. Le programme sera exécuté sur le plan national. Toutefois, des modalités de réalisation directe peuvent être appliquées pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux projets concernés conformément aux règles de gestion financière du PNUD.

37. Le programme est conçu pour réduire les risques et promouvoir les investissements dans le développement au Libéria, une attention particulière étant accordée aux risques écologiques. L'exposition croissante aux inondations, aux ondes de tempête, à l'élévation du niveau de la mer et à l'érosion menace les infrastructures, la productivité agricole et la vie, avec de graves conséquences économiques. Pour faire face à ces risques, le PNUD, en collaboration avec des organismes des Nations Unies, l'Autorité nationale de gestion des catastrophes et d'autres institutions, déploiera la boîte à outils de préparation qui aidera à renforcer les capacités du Libéria à intervenir rapidement en cas de catastrophe tout en soutenant le recours à des outils de prévision pouvant permettre d'améliorer la préparation aux crises futures.

38. Le conseil du programme sera coprésidé par le PNUD et le Ministère des finances et du développement, l'objectif étant d'assurer un contrôle stratégique, de gérer les risques et d'encadrer les réorientations du programme. Des registres des risques seront tenus pour chaque portefeuille afin de s'adapter aux défis, notamment l'instabilité politique, les urgences sanitaires et les catastrophes naturelles. La théorie du changement sera réexaminée périodiquement en vue de tenir compte des nouvelles possibilités et des nouveaux problèmes. Le PNUD maintiendra un plan commun de continuité des activités des Nations Unies afin de garantir l'exécution ininterrompue des programmes dans les situations d'urgence.

39. Conscient des contraintes structurelles et de la dépendance du Libéria à l'égard de l'aide, le PNUD aidera le Gouvernement à trouver des voies de financement diversifiées et durables. Le développement du cadre de financement national intégré permettra d'établir des partenariats en vue de mobiliser des ressources, y compris des partenariats public-privé, des fonds verticaux et des financements participatifs. La planification des interventions d'urgence au niveau du programme permettra d'apporter des solutions adaptatives à l'évolution des conditions économiques, environnementales et sociales en optimisant les synergies et en affinant la mise en œuvre.

40. Le programme permettra d'améliorer la gestion globale des risques, d'effectuer des évaluations de l'impact environnemental et social, et de contribuer au renforcement des capacités conformément à la procédure de diagnostic environnemental et social du PNUD. Le PNUD respectera les normes éthiques les plus élevées et exigera de tous ses partenaires qu'ils se conforment à la circulaire [ST/SGB/2003/13](#) du Secrétaire général sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le programme tiendra compte des risques liés aux femmes et aux filles dans tous les portefeuilles.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

41. Le Libéria comblera les lacunes en ce qui concerne la disponibilité des données, y compris la qualité, la fréquence des mises à jour, la fiabilité et la ventilation par sexe et par âge, en investissant davantage dans les capacités statistiques nationales et en établissant des partenariats avec les universités et les organismes de recherche. Les liens entre les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, le plan de développement national, le Plan stratégique du PNUD, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et le descriptif de programme de pays ont été recensés afin d'améliorer la gestion et la collecte des données, et des indicateurs communs ont été adoptés dans la mesure du possible.

42. Au niveau du portefeuille, le PNUD appliquera une approche délibérée de la conception, du suivi et de l'évaluation afin de s'assurer que les enseignements et les données pertinents sont recueillis en vue de mettre en place la base d'éléments tangibles relative aux efforts de politique et de mobilisation liés à la mise en œuvre. Il renforcera les capacités de suivi et d'évaluation de ses équipes et de ses partenaires et mettra en place des systèmes de contrôle continu des programmes afin de déterminer les risques techniques ou opérationnels qui pèsent sur l'exécution des projets. Les évaluations seront menées en collaboration avec les partenaires afin de promouvoir l'apprentissage et la responsabilité. Le programme se servira du marqueur de genre comme outil de suivi, en veillant à ce qu'un minimum de 15 % de la totalité des dépenses soit consacré à des résultats qui s'attaquent aux inégalités entre les femmes et les hommes.

43. Le PNUD fera fond sur le taux élevé d'accès aux smartphones et aux médias sociaux au Libéria en intégrant ces outils dans les stratégies de sensibilisation et de communication. Sur le budget total du programme, 5 % seront alloués à la collecte de données, au suivi, à l'évaluation, à l'assurance qualité et à la communication. Un programme de recherche pluriannuel permettra de produire des notes de synthèse, des documents de recherche et des rapports périodiques sur l'état d'avancement de l'exécution.

Annexe A

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

NATIONAL PRIORITY: Transition Liberia into lower middle-income country				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INVOLVING UNDP #1: By 2030, people in and of Liberia, especially children, young persons, women and people with disabilities-have achieved equitable human capital development with increased access to quality and affordable social services, leveraging digital solutions, rights-based approaches and transformative strategies to achieve their full potential.				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: No one left behind, centring on equitable access to opportunities and a rights-based approach to human agency and human development.				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS (including indicators, baselines targets)	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US\$)
Human Capital Index Baseline: 0.32(2025) Target: 0.37(2030) Proportion of ever-partnered women and girls subjected to physical and/or sexual violence by a current or former intimate partner in the previous 12 months. Baseline: 55% (2025) Target: 44% (2030)	World Bank Biennial World Bank Liberia Demographic and Health Survey Every 5 years	Output 1.1 National and subnational capacities developed to adopt integrated national financing frameworks and improve statistical systems. Indicator 1.1.1: Adoption of integrated financial frameworks at national and sub national levels Baseline: none 0 (2025) Target: National =1; Sub national = 2 (2030) Data Source: MFDP Annually Indicator 1.1.2: Extent to which national Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) strategic plan has been adopted. Baseline: 1 (2025) Target: 3 (2030) (Rating scale: 1= nascent; 2= emerging; 3=institutionalized) Data Source: Liberia National Identification Registry Annually Output 1.2 Mechanisms and institutional capacities strengthened to prevent and respond to gender-based violence and deliver services to survivors. Indicator 1.2.1: Extent to which inter-agency coordination mechanism to address gender-based violence and gender-mainstreaming accountability across sectors has been functional. Baseline: 2 (2025) Target: 3 (2030) (Rating scale: 1= nascent; 2= emerging; 3=institutionalized) Data Source: MGSP Annually	Ministries of Finance and Development Planning, Justice, Local Government, Mines and Energy, Commerce and Industry, Gender, Children and Social Protection Liberia Anti-Corruption Commission National Elections Commission Environmental Protection Agency University of Liberia UN Women OHCHR ILO Food and Agriculture Organization of the United Nations UNV Irish Aid Swedish International Development Cooperation Agency Peacebuilding Fund European Union Green Climate Fund United Kingdom	Regular \$8,000,000 Other \$12,100,000

		Indicator 1.2.2: Number of entities with strengthened capacities that are implementing legislation, policies, action plans to prevent gender-based violence. Baseline: 11 (2025) Target: 25 (2030) Data Source: Spotlight Initiative (Reports) Annually Indicator 1.2.3: No. of victims of violence, with and without disabilities, who benefit from integrated assistance (refer IRRF 6.3.3) Baseline: 75,603 women, 110,736 girls (2025) Target: 100,000 women, 146,464 girls (2030) Data Source: MGSP Annually Output 1.3 Systems and capacities established to support youth with digital learning and enhance youth engagement in civic and governance processes through digital platforms. Indicator 1.3.1: Number of civil society organizations using digital platforms to increase participation in national and subnational governance (Refer IRRF 2.4.5) Baseline: 7 CSOs (2024) Target: 20 (2029) Data source: Liberia Anti-Corruption Commission, Ministry of Internal Affairs Annually Indicator 1.3.2: Extent to which the education system has institutionalized policies, infrastructure, and capacity to ensure access to digital learning. Baseline: 1 (2025) Target: 3 (2030) (Rating scale: 1 = nascent; 2 = emerging; 3 = institutionalized) Data Source: Ministry of Education Annually		
--	--	---	--	--

NATIONAL PRIORITY: Transition Liberia into lower middle-income country				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INVOLVING UNDP 2: By 2030, people in and of Liberia, particularly children, young persons, women and people with disabilities- effectively participate in and benefit from policies that promote trust, ensure peace gains are sustained, rule of law enforced, and social cohesion and accountability systems strengthened both at national and sub-national level.				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: Resilience built to respond to systemic uncertainty and risk.				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS (including indicators, baselines targets)	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US\$)
Corruption Perceptions Index Baseline: 27 Target:31.25(2030) Proportion of population satisfied with their last experience of public service. Baseline: 27.5% Target: 52% Proportion of seats held by women in (a) national parliaments and (b) local governments c) executive positions/ cabinet/executive d) managerial positions e) Judiciary by sex, age, persons with disabilities and population groups Baseline: (a) 10.7% (2025) (b) 11%, (2025) (c) 35%, (2025) (d) 23.5% (2024) (e) 50% (2024) Target: (a) 30% (2030) (b) 40% (2030) (c) 40% (2030) (d) 26% (2030) (e) 60% (2030)	Transparency International Annually Ministry of Local Government Annually Official government records Annually	Output 2.1 Justice sector institutions have improved capacities to provide legal aid, implement anti-corruption frameworks, and operationalize conflict prevention and response mechanisms. Indicator 2.1.1: Number of functional and accessible digital systems to enable better access to justice, and delivery of essential services (Refer IRRF 2.1.3) Baseline: 5(2025) Target: 9(2030) Data Source: Ministry of Justice, Ministry of State for Presidential Affairs Annually Indicator 2.1.2: Number of functional early warning and response platforms for conflict prevention and peacebuilding. Baseline: 1(2025) Target: 2(2030) Data source: Ministry of Local Government Annually Indicator 2.1.3: No. of men and women, benefiting from legal aid, (Refer IRRF 2.2.3) Baseline: 18,438--women:7,375; men:11,063 (2024) Target: 28,438 --women:11,375; men:17,065 (2029) Data source: Liberia National Bar Association Annually Indicator 2.1.4: Number of justice actors trained on anti-corruption related laws and policies. Baseline: 93 (2025) Target: 200 (2030) Data source: Liberia Anti-Corruption Commission Annually	Ministries of Finance and Development Planning, Justice, Internal Affairs, Presidential Affairs, Commerce and Industry, Gender, Children and Social Protection Liberia Anti-Corruption Commission Independent National Commission on Human Rights NEC Liberia Land Authority Governance Commission Peacebuilding Office University of Liberia UN Women UNICEF OHCHR IOM UNFPA ILO UNV Irish Aid SIDA PBF EU	Regular \$13,000,000 Other \$20,200,000

		Output 2.2 Capacities of subnational institutions and systems strengthened to deliver services, facilitate participatory local planning, and enhance accountability. Indicator 2.2.1: Number of subnational government institutions that ensure public access to information (refer IRRF 2.4.5) Baseline: 28 (2025) Target: 35 (2030) Data Source: Ministry of Internal Affairs Annually Indicator 2.2.2: Number of provisions of the Local Government Act implemented (refer IRRF 2.3.1) Baseline: 10 (2025) Target: 20 (2030) Data Source: Ministry of Internal Affairs Annually Indicator 2.2.3: Number of subnational government institutions that ensure access to public service delivery (refer IRRF 2.3.2) Baseline: 29 (2025) Target: 45 (2030) Data source: Ministry of Internal Affairs Annually Output 2.3 Capacities of women and girls, including those with disabilities, developed to prepare for and assume leadership and decision-making roles. Indicator 2.3.1: Number of women, with and without disabilities, who received support for accessing leadership opportunities and improving skills (refer IRRF 6.2.2) Baseline: 1177 (2025) Target: 3,000 (2030) Data Source: Ministry of Internal Affairs Annually Indicator 2.3.2: Number of women with and without disabilities, who have increased capacities to participate in public life and exercise leadership. (Refer IRRF 6.2.1) Baseline: 1338 (2025) Target: 3523 (2030) Data Source: Programme documents Annually Indicator 2.3.3: Percentage of women having access to land Baseline: 33% (2025) Target: 45% (2030) Data source: Liberia Land Authority Annually		
--	--	---	--	--

		Output 2.4 Electoral institutions and systems supported to improve voter participation and inclusive electoral processes. Indicator 2.4.1: No. of voters registered for presidential and parliamentary elections (refer IRRF 2.4.2) Baseline: 2,471,617 (Women: 1,237,257 Men: 1,234,367) (2025) Target: 2,797,870 (women:1,400,575; men:1,397,295) (2030) Data Source: Election Commission Annually Indicator 2.4.2: Number of men, women and people with disabilities reached through voter education activities. Baseline: 1,178,676 (654,202 men/527271 women; people with disabilities: 5398) (2025) Target: 1,779,065 (698,302 men/657659 women; people with disabilities: 6098) (2030) Data source: National Elections Commission (NEC) Annually Indicator 2.4.3: Number of digital platforms developed and operationalized to enhance electoral processes. Baseline: 7 (2025) Target: 10 (2030) Data source: NEC Annually		
NATIONAL PRIORITY OR GOAL: Transition Liberia into lower middle-income country				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INVOLVING UNDP 3: By 2030, people in and of Liberia, especially children, young persons, women and people with disabilities benefit from an economic model that is founded on synergy among socio-economic and environmental policies and systems, lifted out of poverty and enhancing their access to decent jobs and agri-food systems				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: Structural transformation accelerated, particularly green, inclusive, and digital transitions.				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS (including indicators, baselines targets)	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US\$)
Proportion of population living below the national poverty line, by sex and age Baseline: 45% (2025) Target: 36% (2030) Annual GDP per capita income Baseline: \$849.3(2025) Target: \$1,050.3 (2030)	Household Income and Expenditure Survey Annually World Bank	Output 3.1 Inclusive digital solutions and systems harnessed to accelerate economic transformation and service delivery. Indicator 3.1.1: Number of policy frameworks available for enabling access to digital business ecosystems for youth, women, and persons with disabilities (refer IRRF 1.3.2) Baseline: 1 (2025) Target: 2 (2030) Data source: Liberia Telecommunications Authority Annually	Ministries of Mines and Energy, Commerce and Industry, Agriculture, Youth and Sports Environmental Protection Agency Forestry Development Authority National Disaster Management Agency Forestry Training Institute	Regular \$12,115,000 Other \$48,332,163

Renewable energy share in the total final energy consumption Baseline: 67% (2025) Target: 75% (2030) Proportion of small-scale industries with a loan or line of credit Baseline: 8% (2025) Target: 11% (2030)	Ministry of Mines and Energy Annually Central Bank of Liberia Annually	Indicator 3.1.2: Number of digital solutions for economic transformation across different sectors (refer IRRF E.1.2) Baseline: 2 (2025) Target: 7 (2030) Data source: National Disaster Management Agency, Ministry of Commerce and Industry, Forestry Development Authority, EPA Annually Output 3.2 Market based solutions developed to support green entrepreneurship, renewable energy diffusion, and ecosystem-based livelihoods, with attention to gender inclusion. Indicator 3.2.1: Number of strategies for market diffusion of renewable energy and energy efficiency technologies adopted (refer IRRF 5.2.3) Baseline: 0 (2025) Target: 1 (2030) Data Source: Rural and Renewable Energy Agency Annually Indicator 3.2.2: Number of small and medium-sized enterprise owners accessing business development services at county level (refer IRRF 1.3.1) Baseline: Female 420, Male 280 (2025) Target: Female 3600, Male 2400 (2030) Data Source: Ministry of Commerce and Industry Annually Indicator 3.2.3: Number of people benefitting from eco-system (natural resources, biodiversity, and watersheds) based livelihood services (Refer IRRF 4.1.1) Baseline: 20,400 (Female 12,240, Male 8,160) (2025) Target: 45,900 (Female 27,540, Male 18,360) (2030) Data Source: Forestry Development Authority, Ministry of Commerce and Industry, EPA Annually Output 3.3 Resilience enhanced through improved infrastructure, climate adaptation and mitigation, and benefit-sharing from natural resources. Indicator 3.3.1: Percentage of total revenues from natural resources management, including carbon finance, shared with local communities (refer IRRF 4.2.1) Baseline: <10 per cent (2025) Target: at least 20 per cent (2030) Data Source: MFDP Annually	FAO UN Women UNICEF UNV GEF GCF GIZ EU SIDA UK Society for the Conservation of Nature for Liberia Conservation International Forestry Training Institute	
--	--	---	---	--

		Indicator 3.3.2: Length of coastal defence walls erected or reinforced (Refer IRRF 3.1.3) Baseline: 2,100 metres (2025) Target: 4,400 metres (2030) Data Source: Ministry of Mines and Energy Annually Indicator 3.3.3: Number of tons of CO2 equivalent reduction from UNDP-assisted expansion of renewable energy access and energy efficiency (refer IRRF 5.2.1) Baseline: 1300 tCO2eq (2025) Target: 2959 tCO2 eq direct, 255410 tCO2 eq indirect (2030) Data source: EPA Annually Indicator3.3.4: Number of local disaster risk reduction and adaptation plans prepared and implemented (refer IRRF 3.1.1) Baseline: 7 (2025) Target: 12 (2030) Data source: National Disaster Management Agency, EPA Annually		
--	--	--	--	--